

Le président de l'Assemblée nationale, l'hon. Cavaye Yeguie Djibril a convoqué des membres du Parlement pour la session ordinaire de mars 2019.

La session débutera le 12 mars à 11 heures, au début de l'année parlementaire, a annoncé le président de l'Assemblée nationale dans un communiqué.

Bien qu'aucun ordre du jour n'ait été donné dans le communiqué, il est prévu que cette première session de l'année verra l'élection d'un bureau ainsi que l'examen des projets de loi qui seront déposés.

Les membres du Parlement entameront donc une nouvelle année supplémentaire de mandat après la prorogation du mandat du chef de l'Etat de l'année dernière pour une période supplémentaire de 12 mois.